

# AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

## Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

Commune de Vireux-Molhain  
1 place Pecqueur  
08320 VIREUX-MOLHAIN  
Représenté par : Jean-Pol DEVRESSE  
Profil d'acheteur : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)

## Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

## Objet de la consultation :

Référence : MAPA 01/2019  
Nature : Travaux  
Détail : Travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments  
extension du quartier d'habitat de la montagne des vignes

viabilisation de parcelles de lotissement

L'avis implique la passation d'un marché public.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Les variantes ne sont pas autorisées.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

## Délai d'exécution envisagé :

2 mois

## Unité monétaire retenue par la collectivité :

Euros

## Langue de rédaction des offres des concurrents :

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

## Modalités d'obtention des documents de la consultation :

télécharger sur le site [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)

## Modalités de remise des offres :

version dématérialisée

**Date limite de remise des offres :**

Le jeudi 13 juin 2019 à 12:00

**Délai de validité des offres :**

120 jours

**Justificatifs et pièces à fournir :**

- Se reporter au règlement de la consultation.

**Critères de jugement des offres :**

Se reporter au règlement de la consultation.

**Cautionnement et garanties exigés :**

Sans objet.

**Modalités de paiement et de financement :**

Paiement Par virement bancaire, délai de paiement: 30 jours, avance : 5% du montant du marché, financement sur le budget propre de la collectivité.

Le marché ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

**Procédure de recours :**

- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél : 03.26.66.86.87

Fax : 03.26.21.01.87

- Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

**Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence :**

Sera déterminée au moment de la publication.